

**LABEX EFL**  
**Actions Défis Sociétaux**  
**1er appel à projets interne**

**1. Contexte et objectifs de l'appel**

Le Labex EFL lance son premier appel à projets interne « **Actions Défis Sociétaux** » visant à encourager et renforcer les actions de valorisation au sein du Labex EFL. **Ouvert le 16 juillet 2019, cet appel sera clôturé le 13 octobre 2019 à minuit.**

**Budget annuel : 80 000 euros – Financement de 2 000 à 10 000 euros par projet sur une durée de 1 à 3 ans.**

**2. Modalités de participation**

Sont éligibles toutes les actions portées par un membre permanent du Labex **visant à valoriser les travaux et résultats de recherche** du Labex EFL ou les **compétences de ses membres** auprès du monde **socio-économique, culturel et institutionnel**.

Les projets devront décrire le contexte et la nature de l'action de valorisation envisagée, ainsi que son mode de financement. Seront privilégiées les actions qui mettront en avant **un résultat tangible identifiable**. La portée de cette action auprès du monde socio-économique, culturel et institutionnel, doit également être explicitée.

Les budgets alloués seront fonction de la nature et de la portée de l'action de valorisation envisagée.

**Critères de sélection**

- La cohérence avec les objectifs du/des défi(s)
- La tangibilité du résultat
- L'impact sur le monde socio-économique, culturel et/ou institutionnel
- La visibilité du Labex EFL
- La cohérence du montage financier

Le bénéficiaire d'un financement s'engage à :

- informer régulièrement (et au plus tard à la fin du projet) le Project manager du Labex des réalisations justifiant une communication sur le site web du Labex EFL

- fournir un rapport de fin de projet
- fournir un rapport d'étape si l'action se prolonge au-delà de son terme initial.

### **3. Modalités de dépôt des candidatures et procédure de sélection**

Le porteur de projet manifeste son intention de soumettre une action auprès du/des responsable(s) de défi(s) dans lequel s'inscrit son action avant le 15 septembre. Il doit ensuite soumettre son projet en envoyant le dossier complet (fiche jointe) à [christel.preterre@sorbonne-nouvelle.fr](mailto:christel.preterre@sorbonne-nouvelle.fr) avec copie au(x) responsable(s) de défi(s) **au plus tard le 13 octobre 2019 à minuit.**

Les dossiers sont instruits par les responsables des défis qui pourront demander des informations complémentaires aux porteurs de projet. Les responsables des défis vérifient que les projets répondent aux critères demandés, peuvent proposer de les réorienter ou de les rééchelonner dans le temps en fonction des financements demandés et sont invités à défendre les projets finalisés au CSR.

**Les dossiers sont sélectionnés par le Conseil Scientifique Restreint (CSR) du Labex EFL qui a lieu au mois de novembre.** Les porteurs des actions sélectionnées seront prévenus dans les jours qui suivent la décision du CSR par le Project manager du Labex qui leur indiquera les modalités de versement financier.